

En 2015, le Programme de développement actuel des [Nations Unies](#) centré sur les [Objectifs du Millénaire pour le Développement \(OMD\)](#)

) qui ont été officiellement établis après le

[Sommet du Millénaire](#)

en 2000, arrivera à expiration. Le Système des Nations Unies - les agences spécialisées, les programmes et fonds des Nations Unies dirigés par le Secrétaire Général Ban Ki-moon - a entrepris depuis des démarches pour définir le cadre de développement global qui remplacera les OMD.

Les processus d'élaboration de ce nouveau programme ont culminé avec la mise en place par le Secrétaire Général en juillet 2012 d'un Groupe de Personnalités de Haut Niveau, composé de 27 membres, chargé de faire des recommandations sur le cadre mondial de développement pour l'Après 2015.

Depuis lors, plusieurs actions ont été menées sous l'égide des Nations Unies et des organisations régionales pour contribuer à et faire avancer les différents processus.

Le 31 mai 2013, le Groupe de Personnalités de Haut Niveau (GPHN) a soumis ses recommandations relatives au Programme pour l'Après 2015 au Secrétaire Général des Nations Unies à travers un rapport intitulé « [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#) » avec 2030 comme

date butoir pour éradiquer l'extrême pauvreté de la face de la terre et réaliser la promesse du développement durable.

Les OSC et les organisations des droits des femmes dans leur ensemble considèrent le rapport du GPHN comme une importante première étape du processus d'élaboration du programme de développement pour l'Après 2015 sur laquelle il faut continuer de travailler pour parvenir à un programme meilleur susceptible de provoquer des changements positifs pour l'avènement du Monde que Nous Voulons et dont Nous Avons Besoin.

Afin de s'assurer que les droits humains et en particulier les droits des femmes et l'égalité des sexes sont inclus et promus dans le nouveau cadre de développement, la participation active et significative des militantes et organisations des droits des femmes est essentielle.

A travers cette section, le ROFAF aimerait informer son audience sur les différents processus en cours pour l'élaboration du nouveau cadre de développement pour l'Après 2015, les actions de mobilisation et de plaidoyer entreprises par les organisations de la société civile, des droits des femmes, onusiennes, certains Etats et d'autres acteurs pour l'entière prise en compte des droits des femmes et de l'égalité des sexes dans le nouveau Programme, ainsi que les différentes possibilités d'engagement qui existent encore.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

Le programme de développement [En savoir plus](#) duquel des Nations Unies est centré sur les Objectifs du Millénaire pour

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) Et de Programme de développement pour l'Après 2015

A l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le [Développement](#) Durable - ou Rio +20 – qui s'est tenue

po d'ess Groupé d'empres placées de de d'ainsi vent, [la coopération et du Conseil des Nations Unies](#) sur la planification
[En savoir plus](#)

Mobilisation des organisations de femmes dans les [Autres mobilisations](#) pour des Programmes pour l'Après 2015

Fort de leurs succès et expériences dans le cadre [des OMD plus](#) autres processus, où les organisations

laboration du programme pour l'Après 2015 et publi [lé des documents](#) de position suite à la publication du rapport c

Activités du ROFAF relatives à l'Après 2015

Calendrier des événements relatifs à l'Après 2015

Dans le cadre de son projet « Assurer l'Espoir pour [les Femmes](#) dans le Programme de Développement

ts marquants des processus d'élaboration du [Programme de Développement pour l'Après 2015](#),